

CONSEIL MUNICIPAL DE TAUVES
SEANCE DU 14 JANVIER 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vendredi 14 janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal de TAUVES, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur SERRE Christophe, Maire.

Présents : SERRE Christophe, VERGNOL Christophe, GIAT Laurent, BOYER Marie-Noëlle, DAUPHIN Bernard, GREGOIRE Bernard, BOYER MUNOZ Dominique, FALGOUX Jean-Louis, BONHOMME Didier, MANY Maxime, GAY Fabrice, BALLETT Catherine, BERTRAND Régis, ESPINOUBE Sandrine

Excusée ayant donné pouvoir :
SERRE Léa, pouvoir à FALGOUX Jean-Louis

Secrétaire de séance : GREGOIRE Bernard
Date de convocation : 8 janvier 2022

Approbation du compte rendu de la réunion du 30 décembre 2021

Le procès-verbal de la séance du 30 décembre est approuvé.

Informations du Maire dans le cadre de ses délégations

-M. et Mme BRUGHEAIL ont confirmé par écrit la cession du chemin à la Commune ainsi que la prise en charge à leur charge des frais de géomètre et de notaire.

-Les études de sol ont commencé concernant la future MSP et le parking.

-Obtention du permis de construire de la Maison de Santé le 30 décembre 2021.

1 – Tiers lieu

• Lot n°7 - attribution

Le 27 septembre dernier, le Conseil Municipal avait décidé de relancer la consultation concernant le lot n°7 (plomberie) suite au retrait de PAC Auvergne.

Monsieur le Maire rappelle que suite à la consultation de plusieurs entreprises concernant la création d'un tiers lieu, la Commission d'Appel d'Offres réunie le 14 janvier 2022 a proposé de retenir :

Lot n°7: SARL Thierry VEDRINE pour 10 084,67€ HT.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré avec 14 voix pour et 1 abstention (Sandrine ESPINOUBE) et sur proposition de la CAO et du Maire :

- valide cette proposition pour le lot n°7 ;

- autorise le Maire à signer les documents s'y rapportant lorsque cette opération sera engagée.

Le montant total des 7 lots avec les avenants déjà validés est de 73 310,95€ HT hors honoraires.

2 – Conseiller numérique

- *Information recrutement*

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du recrutement d'un conseiller numérique à partir du 17 janvier 2022. Un test de positionnement est prévue semaine 3, puis un entretien avec l'organisme formateur le 25 janvier et, la formation du futur conseiller numérique débutera le 31 janvier. Suivant les résultats des tests, cette formation s'étalera sur 105, 250, 380 ou 420 heures jusqu'en juin 2022.

3 – Questions diverses et informations

- *Informations Communauté de Communes Dômes Sancy Artense*

Le Maire et Jean-Louis FALGOUX donnent les informations de la séance du conseil communautaire du 14 janvier, en particulier sur l'Accueil Collectif des Mineurs : rapport de la Communauté de Communes, note de la Maison Saint Joseph, motion de la Commune. Malgré un débat, le vote à bulletins secrets a donné 9 contre, 3 abstentions et 30 pour le projet à Bagnols.

- La déclaration de la dénomination des rues est faite auprès des différents services (IGN, Centre des impôts fonciers, cadastre, Département, SDIS, etc..)

- L'empierrement est en cours ainsi que les différents points d'écoulement d'eau sur les voies communales, des fossés seront refaits.